



UNIS POUR LES FAMILLES
11 rue Albert Lebrun
54000 NANCY

OFFRE D'EMPLOI **DELEGUE du MANDATAIRE à la PROTECTION DES MAJEURS**

Identification de l'association : reconnue d'utilité publique, l'UDAF de Meurthe et Moselle, créée en 1945, représente auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des familles du département. Elle gère différents services d'intérêt familial (service mandataire judiciaire à la protection des majeurs, l'aide à la gestion du budget familial, l'accompagnement social lié au logement...). Elle compte 86 salariés répartis sur 3 sites : Nancy, Lunéville et Longwy.

Poste à pourvoir : l'UDAF 54 recherche, en contrat indéterminée, un délégué du mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Date de début du contrat : dès que possible

Type de contrat : CDI

Temps de travail : 35 h hebdomadaire sur 4 jours ½. (lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et mercredi matin).

Lieu de travail : Nancy

Expérience souhaitée : 2 ans minimum en tant que travailleur social

Formation : BAC + 2, minimum exigée (orientation juridique ou sociale, CESF, AS, éducateur spécialisé)

Mission : Le délégué du mandataire judiciaire à la protection des majeurs reçoit délégation pour assurer la mise en œuvre des différentes mesures de protection confiées par le Juge des Tutelle, en collaboration avec les autres agents des services de l'association. Les missions principales sont la protection des biens et la protection de la personne.

Compétences : accompagner une personne dans les actes de la vie civile, collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun, conseiller un interlocuteur dans des démarches administratives, conseiller un interlocuteur dans l'organisation de la vie quotidienne, défendre les intérêts de la personne, gérer le budget d'une personne, savoir effectuer des écrits professionnels sont des compétences indispensables au bon suivi d'un majeur protégé.

Qualités professionnelles : capacité d'adaptation, sens de l'organisation, travail en équipe et rigueur.

Permis et véhicule obligatoire.

Salaire indicatif minimum : 1 810,57 bruts- salaire minimum conventionnels (Conditions de la Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 Mars 1966)

CV + lettre de motivation à envoyer à nadege.durr@udaf54.com